

poulon d'auant le portail de l'eglise de St. Jacques
 de la ville de Paris le jour de la Pentecoste l'an
 mil CC. lxxv. le seigneur de Paris et de son
 conseil ont fait et donnee par leur chartre
 et lettres patentes de leur seigneurie et de leur
 conseil la chartre de franchise et de liberte
 que nous vous enuoyons par ce porteur et de
 laquelle vous verrez ce que nous vous en
 avons fait et donnee par nos lettres patentes
 de la ville de Paris le jour de la Pentecoste
 l'an mil CC. lxxv. et de laquelle nous vous
 enuoyons par ce porteur et de laquelle vous
 verrez ce que nous vous en avons fait et
 donnee par nos lettres patentes de la ville
 de Paris le jour de la Pentecoste l'an mil
 CC. lxxv. et de laquelle nous vous enuoyons
 par ce porteur et de laquelle vous verrez ce
 que nous vous en avons fait et donnee par
 nos lettres patentes de la ville de Paris le
 jour de la Pentecoste l'an mil CC. lxxv.

